

ECOLE DOCTORALE III Littératures française et comparée - ED 0019

Professeur Bertrand MARCHAL

- Littérature et civilisation françaises
- Littérature comparée

ECOLE DOCTORALE IV Civilisations, cultures, littératures et sociétés - ED 0020

Professeur Alexis TADIE

- Études anglophones
- Études germaniques Préciser la langue :
- Études slaves Préciser la langue :
- Études romanes espagnoles
- Études romanes italiennes
- Études portugaises, brésiliennes et de l'Afrique lusophone
- Études arabes
- Langue anglaise des spécialités scientifiques et techniques : Méthodologie de la recherche linguistique, didactique, culturelle, technologique
- Gestion culturelle et muséologie en Europe Centrale et Orientale
- Commerce international et Europe

ECOLE DOCTORALE V Concepts et langages - ED 0433

Professeur Jean-Baptiste RAUZY

- Philosophie
- Sciences sociales et philosophie de la connaissance
- Linguistique
- Langue française
- Mathématiques, informatique et application aux sciences de l'homme
- Sciences de l'information et de la communication
- Musique et musicologie
- Musique : Recherche et Pratique

ECOLE DOCTORALE VI Histoire de l'Art et Archéologie - ED 0124

Professeur Jean-Yves MONCHAMBERT

- Histoire de l'art
- Théorie et pratique de l'archéologie

ECOLE DOCTORALE VII Espaces, sociétés et aménagement - ED 0434

Professeur Olivier SEVIN

- Hommes, espaces, temps, ressources, environnement
- Aménagement, Urbanisme, Dynamique des espaces
- Géographie politique, culturelle et historique
- Mondes tropicaux : aménagement, environnement, territoire
- Géomorphologie, relief, dynamique de la surface, risques naturels

INSCRIPTION À UN 2^{ème} DIPLÔME (à Paris- Sorbonne)

En cas de double cursus, s'inscrire d'abord au Service des Doctorats et ensuite au Service des Inscriptions (Galerie Richelieu) en vue de bénéficier du tarif des droits d'inscription « double cursus » pour le second diplôme préparé. Toutefois, assurez- vous, des dates limites d'inscription dans chacun des cursus auprès des services concernés :

- CAPES Agrégation CNED (Musicologie) Licence Master

SITUATION SOCIALE (fournir les justificatifs)

- Normal Pupille de la nation

SÉCURITÉ SOCIALE ETUDIANTE (Voir la notice explicative)

Indiquez votre n° d'immatriculation de sécurité sociale :

Pour les titulaires d'une assurance maladie européenne, fournir une attestation couvrant l'année universitaire en cours.

CENTRE PAYEUR

Le régime de sécurité sociale étudiante s'applique aux étudiants français et étrangers jusqu'à l'âge de 28 ans inclus. Cependant les étudiants admis en doctorat avant leur 28^{ème} anniversaire peuvent continuer de bénéficier du régime d'affiliation à la sécurité sociale étudiante jusqu'à l'âge de 32 ans. Tout étudiant doit être obligatoirement affilié à la sécurité sociale pour la totalité de l'année universitaire (du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016), exception faite des salariés du régime général, des contrats doctoraux ou des retraités.

Choisissez votre centre de paiement :

- Centre 601 - LMDE (La Mutuelle des Étudiants) Centre 617 – SMEREP

CHOIX D'UNE MUTUELLE COMPLÉMENTAIRE (Facultatif). Si vous souhaitez adhérer à une mutuelle d'étudiants, merci d'aller voir directement le centre payeur :

- LMDE : <http://www.lmde.com/> * **Accueil Danton** 7 rue Danton 75 006 PARIS - Métro Odéon ou RER St Michel (Du lundi au vendredi : 9h30 à 17h30 sans interruption)
- SMEREP : <http://www.smerep.fr/> **54 boulevard Saint-Michel** 75006 PARIS RER B Luxembourg M° 10 Cluny-la Sorbonne ou ligne 4 Saint-Michel Ouvert du lundi au vendredi : 9h-17h50

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE PRINCIPALE À PARIS- Sorbonne

Nom du directeur de recherche :

Nombre d'années d'inscription cumulées en doctorat (année 2015-2016 inclus) :

2 ans 3 ans (les années de suspension ne doivent pas être comptabilisées).

Pour la 4^{ème} année d'inscription en Doctorat,
vous devez impérativement obtenir l'avis motivé du Directeur de Recherche.

Nom du Directeur de Recherche

Avis motivé du Directeur de Recherche : - Favorable - Défavorable

Paris, le 201..

Signature du Directeur de Recherche

A partir de la 5^{ème} année de doctorat et au-delà :
Demande de dérogation obligatoire

Préciser le nombre d'années d'inscription cumulées (année 2016-2017 inclus) :

(Voir auprès de l'Ecole Doctorale pour les démarches et formulaires)

Tout dossier non signé du candidat, illisible ou incomplet SERA REFUSÉ.

Les candidats admis en doctorat doivent obligatoirement renouveler leur inscription administrative et procéder au paiement des droits de scolarité chaque année jusqu'à la soutenance de la thèse sous peine d'une radiation immédiate dans le cas contraire.

N.B. : La loi n° 78-17 du 06.01.78 vous donne un droit d'accès et de rectification pour les données enregistrées vous concernant.

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Paris, le 201...

Signature de l'étudiant